



Paris, le 13 octobre 2022

Madame Gaëlle Martinez
Union syndicale Solidaires
Déléguée générale fonction publique
31 rue de la Grange aux belles
75010 PARIS

à
Monsieur Stanislas Guérini
Ministre de la Transformation
et de la Fonction publiques
101 rue de Grenelle
75007 — PARIS

OBJET : préavis de grève illimité à compter de la journée du 18 octobre 2022

Monsieur le Ministre,

L'Union syndicale Solidaires Fonction publique dépose un préavis de grève illimité à compter de la journée du 18 octobre 2022 (de 0 h à 24 h).

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels titulaires, stagiaires, contractuels et auxiliaires des trois versants de la fonction publique et des établissements publics (y compris ceux présentant un caractère industriel et commercial) ainsi que les personnels titulaires et non titulaires de droit public exerçant leurs fonctions dans les sociétés anonymes et les établissements d'enseignement privé. Ce préavis concerne également tous les personnels travaillant dans les assemblées parlementaires.

En premier lieu, Solidaires Fonction publique relève que le droit de grève, inscrit dans la Constitution fait actuellement l'objet d'attaques répétées par l'usage de la réquisition. Solidaires Fonction publique dénonce la remise en cause des libertés publiques que cela constitue.

Solidaires Fonction publique ne peut que constater que, dans un contexte d'inflation forte (flambée des prix de l'énergie, de l'alimentaire...), les agent-es publics n'ont bénéficié que d'une mesure modeste de revalorisation du point d'indice (3,5%) après 10 ans de gel. Leur pouvoir d'achat s'effrite jour après jour.

Il est indispensable de s'attaquer au problème global de la rémunération du travail par un meilleur partage des richesses Et dans la fonction publique, le travail n'est plus rémunéré à hauteur des qualifications, tandis que l'inégalité salariale F/H perdure, et que les contractuel-les sont utilisé-es comme ressources humaines cumulant précarité, bas salaires et flexibilité.

Solidaires Fonction publique revendique :

+ 85 points pour tout-es et une revalorisation conséquente du point d'indice

L'intégration des primes dans le traitement

L'indexation des salaires sur le coût de la vie

Des grilles de carrières linéaires revalorisées, notamment concernant les filières féminisées

La déclinaison de ces mesures pour les contractuel-les, qui doivent bénéficier aussi de plans de titularisation massifs.

Pour Solidaires Fonction publique, ces revendications revêtent un caractère d'urgence, nous attendons des mesures fortes indiciaires avant la fin de l'année 2022.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma parfaite considération.

Pour l'Union syndicale Solidaires Fonction publique

Gaëlle Martinez